



Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 93 de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. Uladzimir Gerus (Biélarus)

I. Introduction

1. À sa 3e séance plénière, le 15 septembre 1998, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-troisième session la question intitulée :

«Développement durable et coopération économique internationale :

- a) Application et suivi des principaux arrangements ayant fait l'objet d'un consensus en matière de développement :
 - i) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement;
 - ii) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
- b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;
- c) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);
- d) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;

* Le rapport de la Commission sur ce point de l'ordre du jour sera publié en huit parties, sous la cote A/53/608 et Add.1 à 7.

- e) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés;
- f) Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement;
- g) Développement culturel»

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a examiné la question à ses 16e, 17e, 18e, 27e, 28e, 30e et 31e séances, les 19, 20, 29 et 30 octobre et le 2 novembre 1998. On trouvera un résumé de ses délibérations dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/53/SR.16 à 18, 27, 28, 30 et 31). L'attention est également appelée sur le débat général que la Commission a tenu de sa 3e à sa 7e séance, les 6, 8 et 9 octobre (voir A/C.2/53/SR.3 à 7). Le compte rendu des débats ultérieurs consacrés par la Commission à cette question sera publié dans des additifs au présent rapport, comme il est indiqué ci-après :

<i>Subdivision de l'ordre du jour</i>	<i>Numéro de l'additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
e)	5
f)	6
g)	7

3. Pour son débat sur ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie des documents ci-après :

Point 93. Développement durable et coopération économique internationale

Rapport du Secrétaire général sur l'emploi des dividendes pour le développement (A/53/374)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies (A/53/296)

Lettre datée du 26 janvier 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Kazakhstan et du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/60);

Lettre datée du 26 janvier 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/62)

Lettre datée du 2 février 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport de la Conférence internationale sur la prévention des conflits tenue à Tokyo, du 13 au 15 janvier 1998 (A/53/63-S/1998/100)

Lettre datée du 5 février 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Bangladesh, de l'Inde et du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration conjointe du Sommet économique et financier organisé par le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan, à Dhaka, le 15 janvier 1998 (A/53/69)

Lettre datée du 23 février 1998, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la huitième session de la Conférence islamique au sommet tenue à Téhéran, du 9 au 11 décembre 1997 (A/53/72-S/1998/156)

Lettre datée du 8 avril 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final de la vingt-cinquième session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères tenue à Doha, du 15 au 17 mars 1998 (A/53/95-S/1998/311)

Lettre datée du 9 avril 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration des chefs d'État du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan relative à la poursuite de l'intégration régionale et le texte de la Déclaration de Tachkent du 26 mars 1998 relative au Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale (A/53/96)

Lettre datée du 14 mai 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/124)

Lettre datée du 23 juin 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Turquie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/155)

Note verbale datée du 1er juillet 1998, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration du Sommet de Yalta, adoptée le 5 juin 1998 par les chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de la Coopération économique de la mer Noire (A/53/168)

Lettre datée du 22 juillet 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Kirghizistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/204)

Lettre datée du 10 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/371-S/1998/848)

Lettre datée du 15 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/396)

Lettre datée du 17 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Géorgie et de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/411)

Lettre datée du 17 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Arménie et de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/412)

Lettre datée du 16 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des États fédérés de Micronésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué de la vingt-neuvième réunion du Forum du Pacifique Sud, tenue à Palikir, Pohnpei (États fédérés de Micronésie), les 24 et 25 août 1998 (A/53/416)

Lettre datée du 30 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/447)

Lettre datée du 30 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la République islamique d'Iran et du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/453)

Lettre datée du 11 novembre 1998, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies au nom des États Membres de l'Organisation qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine (A/53/664)

Lettre datée du 8 octobre 1998, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Mongolie, de l'Ouzbékistan, de la Pologne, de la République de Moldova, de la Roumanie, du Tadjikistan, de la Turquie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration de Bakou, adoptée à la Conférence internationale sur le rétablissement de la Route de la soie tenue à Bakou les 7 et 8 septembre 1998 (A/C.2/53/4)

a) Application et suivi des principaux arrangements ayant fait l'objet d'un consensus en matière de développement

Rapport du Secrétaire général sur le respect des engagements et l'application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et sur l'application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (A/53/301)

b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

Rapport du Secrétaire général (A/53/336 et Add.1)

Note verbale datée du 10 juillet 1998, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/53/174)

c) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)

Rapport du Secrétaire général sur les propositions relatives à la teneur et à l'organisation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat (A/53/267)

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (A/53/512)

d) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Lettre datée du 9 mars 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Japon et du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport succinct des coprésidents de la première session du Comité préparatoire de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, tenue à Dakar les 2 et 3 mars 1998 (A/53/85)

Lettre datée du 29 octobre 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration de Chisinau sur la coopération trilatérale, signée le 22 octobre 1998 par les Présidents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine (A/53/575)

e) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés

Note du Secrétariat (A/53/553)

Lettre datée du 30 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration adoptée par les ministres des pays les moins avancés à leur huitième réunion annuelle, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 28 septembre 1998 (A/C.2/53/3)

f) Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la session extraordinaire que l'Assemblée générale consacrerait à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (A/53/407)

g) Développement culturel

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur le développement culturel (A/53/321).

4. À la 16e séance, le 19 octobre, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et le représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies et Directeur du Bureau de New York de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont fait des déclarations liminaires au titre du point 93 a) (voir A/C.2/53/SR.16).

5. À la 17e séance, le 20 octobre, le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales a fait une déclaration liminaire au titre du point 93 b) (voir A/C.2/53/SR.17).

6. À la 18e séance, le 20 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par l'Administrateur chargé de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales, au titre du point 93 d), et par le représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies et Directeur du Bureau de New York de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, au titre du point 93 g) (voir A/C.2/53/SR.18).

7. À la 27e séance, le 29 octobre, le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population a fait une déclaration liminaire au titre du point 93 f) (voir A/C.2/53/SR.27).

8. À la 28e séance, le 29 octobre, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement et Directeur exécutif par intérim du Centre des Nations Unies pour les établissements humains a fait une déclaration au titre du point 93 c) (voir A/C.2/53/SR.28).
